

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 22 décembre 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 15 décembre 2016

Publié le 23 décembre 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 57

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Charles ROZOY	M. Hervé BRUYERE
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Thierry FALCONNET	M. Jean-Yves PIAN	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Guillaume RUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Dominique SARTOR
M. Didier MARTIN	M. Christophe BERTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. François HELIE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Benoît BORDAT	Mme Chantal OUTHIER	M. Cyril GAUCHER
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
Mme Louise MARIN	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jacques CARRELET DE LOISY	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. André GERVAIS
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Louis LEGRAND pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Florence LUCISANO pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	Mme Céline TONOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Centre de Qualification de Dijon "Les Négociales" - Organisation du 28ème Challenge de négociation commerciale 2017 - Demande de subvention

Le Grand Dijon a été destinataire le 28 novembre dernier d'un dossier de demande de partenariat établi par le Centre de Qualification de Dijon « Les Négociales » au titre de l'organisation du 28ème Challenge de négociation commerciale qui se tiendra le 7 février 2017.

Depuis maintenant plus de 10 ans, ce Challenge permet la rencontre entre étudiants et professionnels de la fonction commerciale de Côte d'or et de Bourgogne. Lors de la dernière édition de cette manifestation en février 2016, 400 d'entre eux (300 étudiants, 100 professionnels) se sont réunis au Palais des Congrès de Dijon pour négocier sur la base de cas réels de négociation.

Les Négociales sont progressivement devenues le lieu privilégié d'échange de cartes de visite, de recrutements pour des stages et des emplois mais aussi de tremplin vers la vie professionnelle pour les futurs commerciaux. Son succès a attiré des entreprises de renom telles que Michelin, Pomona, Konica Minolta, Groupe Chèques Déjeuner, Wurth, UPS, Welcoop, ... Mais aussi de nombreuses entreprises de l'agglomération comme Axa, Carrefour, Merck Medication Familiale, Orange Dijon, etc.

Son concept repose sur la mise en situation de négociation réelle des étudiants lors d'un jeu de rôle de 10 mn devant un jury de professionnels qui évalue la performance de chacun.

Organisé simultanément dans plus de 40 villes de France, Belgique, Suisse et Maroc, ce Challenge permet la qualification de plusieurs candidats qui participeront à la grande finale nationale organisée fin mars 2017 à Epinal. Il est ouvert à tous les élèves suivant une formation commerciale (17 centres de formation commerciale en Côte d'Or dont 9 sur Dijon).

Par courrier du 28 novembre 2016, le Centre de Qualification de Dijon sollicite du Grand Dijon une subvention de 3 500 €, pour l'organisation de ce 28ème Challenge sur la base d'un budget prévisionnel s'élevant à 18 500 € (ci-joint en annexe).

Pour mémoire, le Grand Dijon est partenaire de l'opération depuis 2008 pour un soutien financier annuel de 3 500 €.

Considérant que ce concours permettra de découvrir de nouvelles compétences, de conserver les jeunes diplômés localement et aura, à terme, des retombées positives sur l'emploi dans l'agglomération, il est donc proposé de participer à l'organisation de l'évènement à hauteur de 3 500 €, étant entendu que cette subvention pourrait être réduite si le budget final s'avérait inférieur aux dépenses prévisionnelles.

La subvention allouée pourrait être versée en deux temps :

- Acompte de 50 % après dépôt de la délibération en Préfecture ;
- solde sur présentation du bilan financier de l'opération.

LE CONSEIL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 3 500 € au Centre de Qualification de Dijon au titre de l'organisation du 28ème Challenge de négociation commerciale d'ordre national « Les Négociales » 2017 ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra selon les conditions précisées ci-avant ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne administration de cette affaire ;
- **de dire** que cette somme sera prélevée sur le budget de l'exercice 2017.

SCRUTIN : POUR : 74

CONTRE : 0

DONT 17 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0